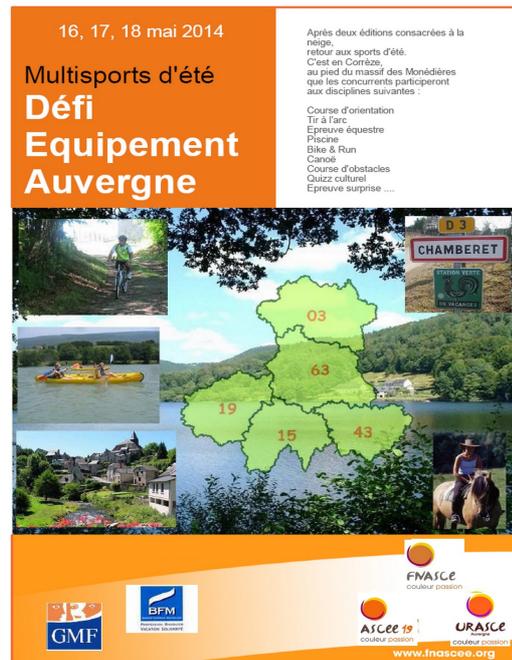


Bilan d'une manifestation éco-responsable



I. GOUVERNANCE

UN TRAVAIL PARTENARIAL AVEC LE VILLAGE DE VACANCES ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA MANIFESTATION

- ✓ Le rôle de référents « Développement Durable » a été tenu par Evelyne Chanut et Eric Saubion. Ils ont veillé au bon déroulement de chaque étape et à la bonne réalisation des projets, en cohérence avec les objectifs, les délais et le budget prévu : alimentation, communication, transports, hébergement, sensibilisation...
- ✓ Le nombre de réunions sur le site des Roches de Soeux, distant de 50 km, a été volontairement limité. Le covoiturage fut alors largement utilisé par l'équipe organisatrice.
- ✓ Le site choisi regroupait les lieux d'activités de la manifestation : restauration, hébergement, salle plénière, animations ... et est engagé dans une démarche de développement durable. Il est d'ailleurs labellisé « chouette nature » : un hébergement en harmonie avec son environnement naturel, bannissant l'utilisation de désherbant et pesticide au profit de techniques naturelles, la mise en place du tri sélectif, des repas aux goûts et aux couleurs des terroirs (produits frais, de saison ou encore issus du commerce équitable, des petits déjeuners composés de confitures et de miel produits localement et artisanalement...).
- ✓ Le développement durable a été pris en compte par tous les différents partenaires et prestataires, à des degrés plus ou moins élevés, mais il peut être noté que l'adhésion à la démarche a recueilli l'unanimité.
- ✓ L'excellent partenariat avec les villes de Chamberet et Treignac est à souligner.

II. COMMUNICATION

UNE DEMATERIALISATION RAISONNEE ET EQUILIBREE

- ✓ La dématérialisation de la communication a été utilisée de façon à limiter au maximum les impressions de documents papiers (noir et blanc et recto-verso autant que possible) tout en préservant une certaine qualité de l'information pour les participants. Les échanges d'information entre participants et organisateurs se sont faits majoritairement par messagerie électronique.
- ✓ Le dossier d'inscription au challenge était disponible sur le site de la FNASCEE : le dossier de présentation, le règlement du "défi" et le dossier d'inscription étaient téléchargeables au format OpenOffice.org ou PDF. Les formulaires pouvaient donc être sauvegardés après avoir été renseignés. Les documents ainsi complétés étaient à retourner via la boîte de messagerie électronique de l'ASCEE. Pas besoin de signature, la validation du message et l'accusé de réception suffisant à valider l'inscription. Seul le chèque global d'inscription fut transmis par courrier. Le programme de la manifestation était également consultable sur le site internet.
- ✓ La communication auprès et avec les partenaires du challenge : transmission exceptionnelle des dossiers « en format papier » par voie postale par une question de préférence par les prestataires (plus d'importance que l'envoi d'un dossier par messagerie électronique, plus de chance d'être lu et étudié). La suite des échanges s'est fait par courrier électronique. Les partenaires concernés ont tous fournis des pochettes d'accueil « éco-responsables », remises à chaque participant (à l'exception des sacs jaune fluo « ficelle » GMF représentant à peine 1/3 du total !!!).
- ✓ Des bracelets d'identification ont été fournis à chaque participant, afin d'avoir accès aux installations du site des Roches de Scoeux. Cela a permis d'économiser le papier nécessaire à la réalisation de badge. Ainsi, le volume de déchets généré s'avère quasi nul.
- ✓ Un support photo/vidéo doit être réalisé et mis à disposition des participants en téléchargement sur le site internet de la FNASCEE. Un CD pourra exceptionnellement être adressé à ceux qui en feront la demande.
- ✓ Le village de la fondation de la route était présent sur le site toute la journée du samedi avec l'ensemble des ateliers concernant la sécurité routière. Il a connu un franc succès.

Au vu des critères d'évaluation mesurés, tous les indicateurs du volet communication sont au vert, l'indicateur d'économie de papier obtenu atteignant 95 %, celui des pochettes « eco-responsables » étant estimé à 70-75 %.

III. TRANSPORTS ET HEBERGEMENT

IMPORTANCE DU CHOIX DU SITE

- ✓ Suite à une réflexion sur le choix du site, le village de Roches de Scoeux fut choisi car il centralisait l'ensemble des activités : hébergement, restauration, réunion, animation (pendant la durée de la manifestation les participants n'ont pas utilisé leurs véhicules).
- ✓ Les seuls transferts eurent lieu entre le lac des Bariousses à TREIGNAC et le village de Vacances des Roches de Scoeux à CHAMBERET à l'issue de l'épreuve de canoë. Des navettes furent mises à disposition des participants.
- ✓ Afin d'organiser le covoiturage des participants, une information était disponible sur le site de la FNASCEE, tout comme de précieux conseils invitant à l'éco-conduite. Afin que chacun puisse optimiser son déplacement un utilitaire était proposé, outil de calcul d'itinéraire. Lors de l'inscription, les participants avaient la possibilité de faire figurer leur nom sur une liste de personnes acceptant le covoiturage. Soit en tant que personne disposant de place(s), soit en tant que personne recherchant un véhicule.

La mise en place des navettes a eu un véritable succès auprès des participants : 2 navettes de 17 places (+ chauffeur) et 2 bus de 60 places (+ chauffeur) ont été utilisées.

La mise en place des navettes, des circuits, le respect des horaires s'est réalisé comme prévu.

Le nombre de covoiturage créé grâce à l'action d'incitation n'a pas été évalué. Mais il a été constaté que certains ascètes se sont regroupés pour se rendre sur les lieux de la manifestation.

IV. ACCESSIBILITE ET SOLIDARITE

- ✓ Les organisateurs ont veillé à ce que l'ensemble des équipements et des animations proposées durant la manifestation (restauration, hébergement, animation, ...), soient accessibles aux personnes à mobilité réduite (PRM).
Aucune demande de chambre équipée pour une PRM n'a été enregistrée lors des inscriptions.
- ✓ Les tarifs étaient divisés en deux catégories : "participants = 150 €" et "accompagnateurs = 100 €". La volonté de l'équipe d'organisation était de proposer le prix le plus accessible possible.

V. MAITRISE DES CONSOMMATIONS - DECHETS

Le site du village de vacances des Roches de Scoeux, « village Chouette Nature » c'est la garantie d' une gestion optimisée de l'eau (chasses d'eau à double flux, robinets à infrarouge), de l'énergie (ampoules basse consommation ou à Led) et des déchets (containers verre, plastique, papier disponible) utilisant des produits d'entretien écologiques notamment) et qui sensibilisent leurs clients au respect de l'environnement.

LIMITER A LA SOURCE ET TRIER

- ✓ Lors du pot d'accueil, hormis quelques boissons en bouteilles plastiques (plus pratique et acceptable par tous) aucune vaisselle jetable n'a été utilisée. Durant le séjour, seul des gobelets réutilisables/recyclables ont été utilisés. Lors des repas, l'eau et le vin étaient servis dans des carafes.
- ✓ Une fontaine (branchement d'une batterie de robinet sur le réseau d'eau publique) a été mise en place par l'un de nos partenaires sur le site d'arrivée du run and bike.
- ✓ Des poubelles étaient installés à chaque point de ravitaillement sur le parcours du Run & Bike.

Il a été relevé que tous les indicateurs du volet « énergie – maîtrise des consommations » communication sont au vert, atteignant 100 %.

Quant aux indicateurs « gestion et tri des déchets », notre évaluation se situe entre 90-95 % de réussite : pas ou très peu de produits emballés, des emballages recyclables, des repas servis dans de la vaisselle durable, des gobelets lavables ou recyclables, pas de bouteille plastique mais des carafes d'eau et une quantité très raisonnable de déchets produits.

VI. POLITIQUE D'ACHATS - ALIMENTATION

- ✓ Chaque participant s'est vu remettre une pochette d'accueil contenant des produits choisis par l'équipe organisatrice en tenant compte de :
 - la localisation
 - la proposition tarifaire

Les indicateurs « alimentation » ont atteint pleinement les objectifs fixés et attendus.

Les repas ont été préparé majoritairement à partir de produits de saison (voir bio ou équitable), et produits locaux ou artisanaux.